ecofi Actifs pour le futur

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Profil du fonds

ISR[1] SOLIDAIRE OBLIGATIONS

Labels*

label finansol

ECOFI CHOIX RESPONSABLE PRUDENCE

Obligations et autres titres de créances libellés en euros

Indicateurs clés (au 27/03/2024)[3]

Sensibilité taux	+0.46	2,79
Sensibilité crédit	+0.46	2,86
Volatilité OPC (%)*	-0.04	1,67
Volatilité indice (%)*	-0.02	0,05
Ratio de Sharpe	+0.60	1,47

Titres solidaires (%)	+0.25	6,85
SCR OPC (%)[4]	+1.45	11,86
Nombre de lignes	+0	1
Note ESG (/10)	+0.04	7,43

* 52 Semaines.

Reporting mensuel - Mars 2024

Actif net (en million d'EUR)	2,91
Valeur liquidative (EUR)	10,52
Performance nette mois	+1,06%
Performance nette YTD	+1,25%
Investissements Durables (%)	89,5

MORNINGSTAR®

Profil de performance *(Source : Ecofi / Bloomberg)*

▸ Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 02/04/2014 à la date de reporting.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.

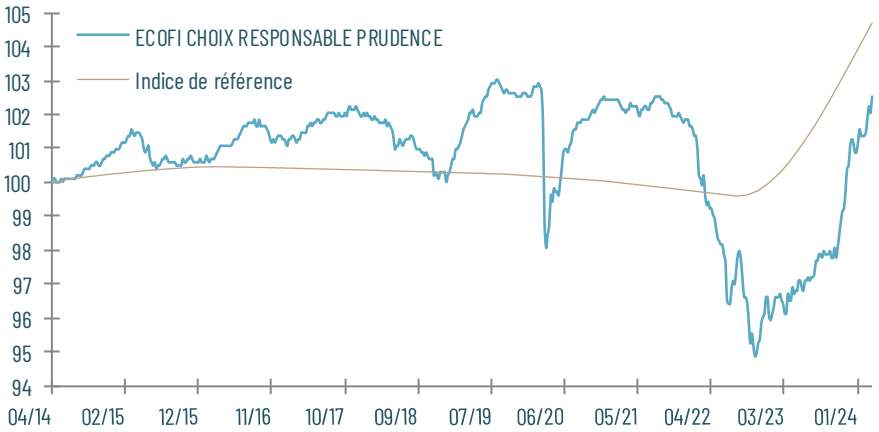

▸ Performances nettes glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	Performance	1,06	1,25	4,89	6,26	0,38	0,96	2,53
	Volatilité				1,67	1,96	2,21	1,65
Bench	Performance	0,32	1,05	2,12	3,98	4,71	4,38	4,70
	Volatilité				0,05	0,24	0,21	0,16
Ecart/indice		0,73	0,20	2,77	2,29	- 4,33	- 3,42	- 2,17

▸ Performances nettes calendaires

en %		YTD	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
OPC	Performance	1,25	5,59	- 5,66	- 0,76	- 0,10	2,24	- 1,63	0,58	0,78	- 0,29	0,98
	Volatilité		1,67	2,50	0,63	3,55	0,81	0,89	0,62	0,63	0,78	0,37
Bench	Performance	1,05	3,54	0,27	- 0,27	- 0,17	- 0,10	- 0,07	- 0,06	- 0,02	0,19	0,40
	Volatilité		0,09	0,10	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	0,01	0,02
Ecart/indice		0,20	2,05	- 5,93	- 0,49	0,08	2,33	- 1,56	0,64	0,80	- 0,48	0,58

Miguel Rodrigues

Gérant

Suppléant : Olivier Guillou

Objectif de gestion

FCPE solidaire, nourricier du FCP ISR CONFIANCE SOLIDAIRE, son objectif est d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence par une allocation en produits de taux. La part investie en titres d'entreprises solidaires non cotées représente entre 5% et 10% de l'actif.

Classification SFDR[5] : Article 8

Indicateur de risque (SRI)[6]

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	**2**	3	4	5	6	7

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

(5) Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable. (6) L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque plus élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section «Principaux risques» du Prospectus.

Prix & Récompenses

Quantalys Awards 2023
Meilleure société dans la catégorie Gestion ISR

European Funds Trophy 2023
Meilleure société de gestion française pour la 7ème fois - Catégorie « 26-40 fonds notés »

*Le Label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit (www.finansol.org)

(1) Fonds ISR selon la méthodologie ECOFI. (2) Les références à un label ou à une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet. (3) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (4) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Risques de taux, crédit, de Perte en capital, lié aux investissements solidaires, les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Risques" du Prospectus.

ECOFI CHOIX RESPONSABLE PRUDENCE

Commentaire de gestion

- Les statistiques économiques publiées en mars ont dépeint une économie américaine au rythme de croissance soutenu et une situation européenne de moins en moins morose. Dans le même temps, les données d'inflation en zone Euro ont surpris le consensus à la baisse, tandis que la désinflation s'est avérée moins franche outre-Atlantique, avec toujours une différence notable entre les indices CPI et PCE.
- Les banques centrales ont adopté un ton plus accommodant que prévu, en particulier la BCE.
- Les marges de crédit continuent à se contracter. Ce phénomène, couplé au mouvement de baisse des taux souverains, alimente des performances mensuelles solides pour les obligations privées. La demande pour cette classe d'actifs est soutenue et l'activité intense sur le marché primaire.
- Les baisses de taux directeurs interviendront probablement à la fin du premier semestre. La BCE pourrait précéder la FED.
- La tension géopolitique demeure forte et l'attention commence à se porter sur la présidentielle américaine.

Portefeuille *(Source : Ecofi) - répartitions du fonds maître*

Principales lignes en portefeuille

ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE B	5,21%
BoA E3M 22/09/26	4,58%
IMERYS (EX IMETAL) 4,75 29/11/29	3,55%
BPCE 4,875 26/02/36	3,49%
NATWEST MARKETS E3M 13/01/26	3,48%
AXA 3,941 29/12/49	3,44%
CREDIT LOGEMENT 1,35 28/11/29	3,35%
COVIVIO 4,625 05/06/32	3,34%
KBC BANK 0,5 03/12/29	3,31%
BANCO SANTANDER 5 22/04/34	3,27%

Principaux mouvements sur le mois

Achats / Renforcements
BANKINTER 4,875 13/09/31
AUCHAN HOLDING SA 6 22/03/29
MEDIOBANCA 3,875 04/07/30
BPCE 4,875 26/02/36
Ventes / Allègements
MEDIOBANCA 4,875 13/09/27
AIR FRANCE KLM 1,875 16/01/25
ING GROUP 4,5 23/05/29
GENERAL MOTORS FINL CO 3,9 12/01/28

Répartition géographique

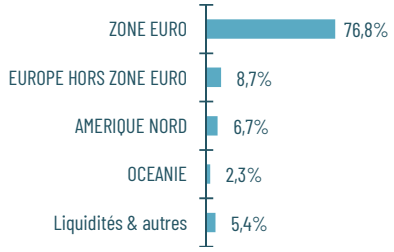

Répartition sectorielle

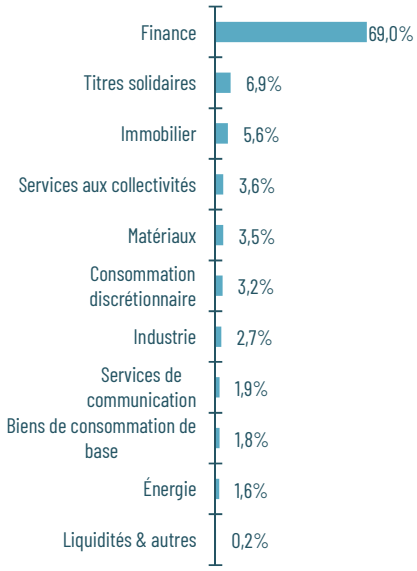

Allocation d'actifs

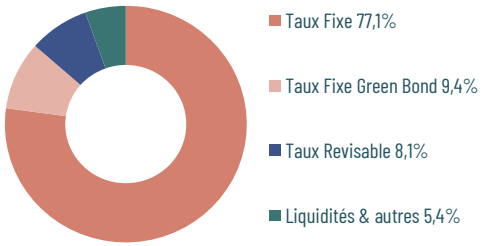

Répartition par notation (émetteurs)

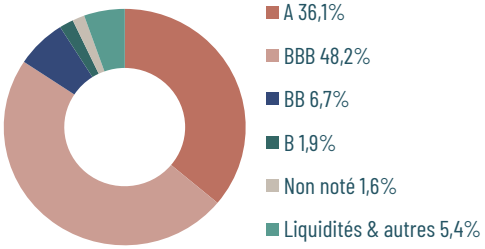

Sensibilité par maturité (en années)

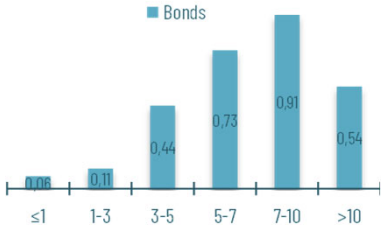

Répartition par maturité (%)

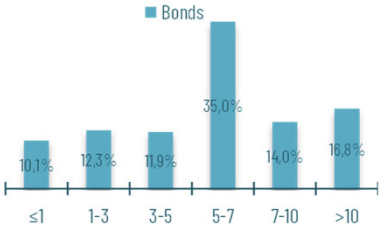

Caractéristiques

Code ISIN : FR0010878736
Code Bloomberg : BTPINVI FP Equity
Type de part : Capitalisation
Forme juridique : FCPE
Classification / Stratégie : Obligations et autres titres de créances libellés en euros
Dépositaire : CACEIS BANK
Devise de la part : EUR
Valorisation : Hebdomadaire
Date de création : 09/02/2010
Eligible PEA-PME : Non
Eligible PEA : Non

UCITS : Non
Règlement/Livraison : J+2
Délai de notification : J avant 10h00
Indicateur de référence : ESTR OIS PLUS 0.300, EONIA OIS PLUS 0.300 AVANT
Durée de placement recommandée : 9 mois
Frais de gestion directs maximum : 0.15% de l'actif net
Commission de surperformance : Néant
Commission de souscription acquise : Néant
Commission de souscription non acquise : 0.5% max
Commission de rachat acquise : Néant
Commission de rachat non acquise : Néant

Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site www.ecofi.fr

et sur :

+33 (0)1 44 88 39 24 contact@ecofi.fr

Avertissement : COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC.

Ecofi Investissements – S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 7 111 836 euros
RCS Paris 999 990 369 – APE 66.30Z – Société de gestion - Agrément AMF N°GP97004 - TVA intra-communautaire N°FR 30 999 990 369

GROUPE CREDIT COOPERATIF

	Fonds	Univers
Notes ESG (/10)	7,4	5,8
CA aligné avec la taxonomie verte UE (% pondéré)	7,2	3,1
Taux de couverture CA aligné avec la taxonomie verte UE (%)	76,3	74,4

Univers OCDE : environ 4000 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)

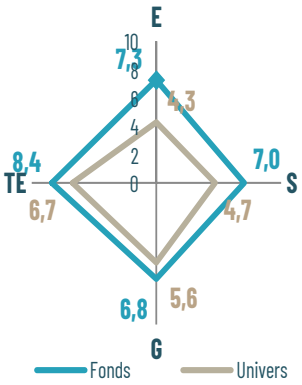

Note ESG : la note du domaine ESG varient de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations
E : Environnement (23,33%)
S : Social (23,33%)
G : Gouvernance (23,33%)
TE : « Touche Ecofi » (30%)
La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi repose sur les 3 principes suivants :
1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, le tabac, les pesticides, le charbon, le pétrole et les énergies fossiles non conventionnelles.
2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Moody's ESG Solutions d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.
3. Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).
Les fonds ISR d'Ecofi intègrent l'intensité carbone, calculée avec les émissions scope 1, 2 et 3, parmi les objectifs de la gestion, en étant systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.
Pour les Etats, Ecofi exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site :
www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteurs	Secteurs	Note ESG globale	Decile	E	S	G	TE	Niveau max. de controverse	Poids OPC
BANCO SANTANDER	Finance	7.7	1	7,9	7,1	7,5	8,0	3	5,40%
BoA	Finance	5.5	5	5,5	4,2	4,3	7,5	3	4,60%
BELFIUS BANK	Finance	7.3	1	7,4	6,0	6,5	8,9	3	3,60%
BPCE	Finance	7.2	1	6,6	7,2	7,1	7,7	3	3,50%
IMERYS (EX IMETAL)	Matériaux	7.9	1	6,0	7,6	7,3	10,0	2	3,50%

Actualité ISR et solidaire

Le Panorama de l'année 2023 de la finance à impact est sorti
Cette première enquête, publiée conjointement par FAIR et France Invest, permet et permettra pour les prochaines années de suivre les évolutions et les tendances du marché de la finance à impact. Il a notamment pour objectif de « présenter le marché français de la finance à impact, les caractéristiques de ses acteurs et des structures financées, ainsi que les stratégies de financement et de gestion de l'impact mises en place ».
Selon l'enquête, la finance à impact en France est répartie entre 66 acteurs dont 47% sont des gestionnaires de fonds à impact, et 30% des sociétés de gestion généralistes. Par ailleurs, l'année 2023 devrait enregistrer une nette hausse de 21% des encours sous gestion de la finance impact, ce qui représente un montant total de 17,9 milliards d'euros d'actifs sous gestion contre 14,8 milliards en 2022. Parmi ces encours, 11,7 milliards d'euros étaient effectivement investis en 2022 et ce chiffre devrait atteindre 13,5 milliards en 2023, ce qui représente une hausse de 16%. En France le nombre d'organisations profitant de financements à impact atteint environ 10 800 en 2023.

.
.

Focus

L'Investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Définition de l'AFG FIR.

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble de valeurs de l'univers pondérées en fonction de leur capitalisation boursière.

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

▶ Emissions de Gaz à Effet de Serre

▶ Intensité carbone

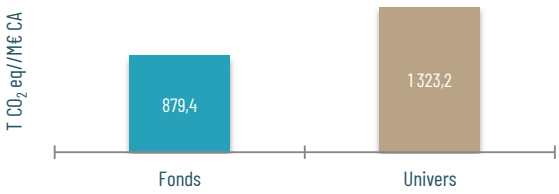

Unité : t CO_2eq / M€ CA

Taux de couverture(Fonds / Univers) : 96% / 100%

Intensité carbone par million d'euros investi : 306 teq CO2/M€ investi

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO2 (t CO2eq).

• Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).

• Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (exemple :consommation d'électricité ou de chaleur).

• Scope 3 : autres émissions indirectes liées à la chaine de production des biens et services en amont (fournisseurs) et à l'utilisation des biens et services en aval (clients).

• L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.

▶ Empreinte carbone du portefeuille :

Non pertinent en l'absence d'action cotée

.

• L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES (Scope 1, 2, 3) des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Bloomberg, ISS ESG, Ecofi

▶ Alignement avec le scénario 1,5°C

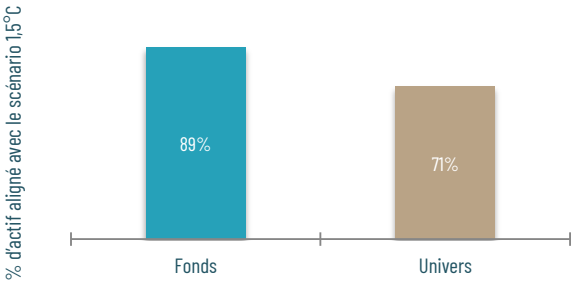

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 96% / 95%

L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 1,5° SDS (Sustainable Development Scenario) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scenario SDS est fondé sur la différence entre :

• les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique

• le budget carbone alloué à la même société pour le scenario SDS, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : ISS ESG, Ecofi

▶ Variation d'effectifs

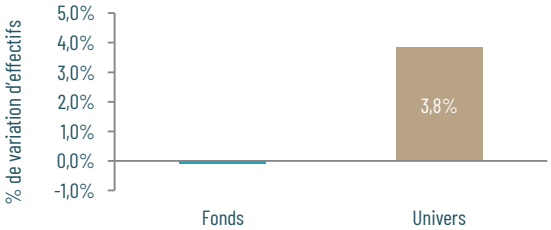

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 96% / 96%

La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise et appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : Moodys' ESG Solutions, Ecofi

Ecofi Investissements – S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 7 111 836 euros
RCS Paris 999 990 369 – APE 66.30Z – Société de gestion - Agrément AMF N°GP97004 - TVA intra-communautaire N°FR 30 999 990 369

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement

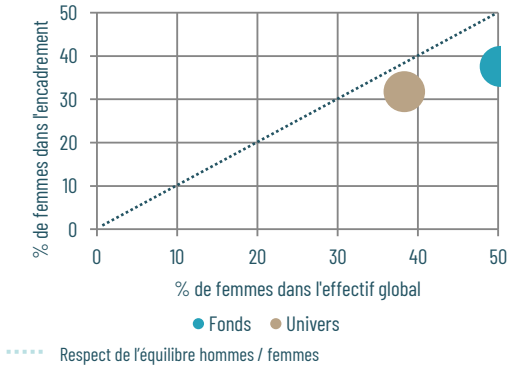

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 92% / 87%

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi.

► Partage de la valeur économique

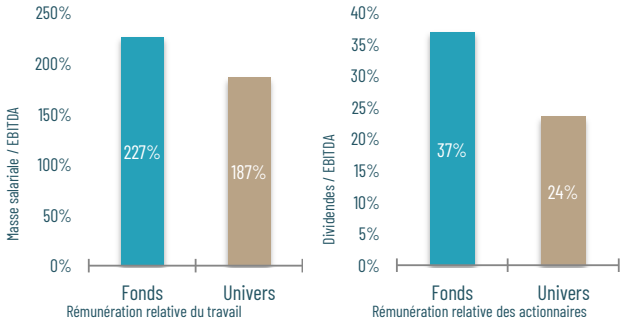

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 77% / 42%

Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi

► Responsabilité fiscale

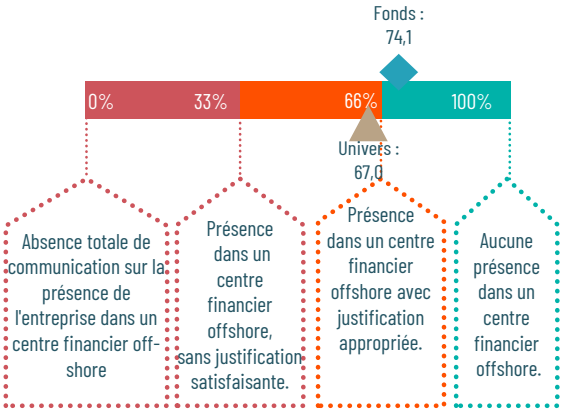

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 97% / 96%

A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Moody's ESG Solutions évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi

Avertissement : Le FCPE est un fonds multi-entreprises. Ne peuvent adhérer au présent FCPE que les salariés ou anciens salariés des entreprises adhérentes. Ce FCPE est agréé par l'AMF et les règles de fonctionnement sont fixées par son règlement. Le présent document ne saurait être assimilé à un reporting réglementaire et constitue un document d'information non contractuel. Le présent reporting est dédié plus particulièrement aux investisseurs susmentionnés. Il n'est pas destiné à être remis à des tiers. Seuls la documentation réglementaire du fonds et ses derniers états financiers font foi. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le règlement. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposé par le pays de résidence de l'investisseur. Ce document ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du fonds. Une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ecofi Investissements – S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 7 111 836 euros
RCS Paris 999 990 369 – APE 66.30Z – Société de gestion - Agrément AMF N°GP97004 - TVA intra-communautaire N°FR 30 999 990 369

GROUPE CREDIT COOPERATIF

Ecofi calcule l'alignement des portefeuilles avec les ODD à travers une analyse complète de chaque société investie : cette analyse ne se limite pas aux produits conçus par les sociétés mais intègre également la qualité des politiques ESG internes et leur implication dans des controverses et dans les secteurs sensibles, qui peuvent générer un impact négatif sur les ODD mêmes.
Pour ce niveau d'analyse, Ecofi utilise les données fournies par la recherche de Moody's ESG Solutions.
La méthodologie calcule 2 notations pour chacun des 17 ODD pour chaque société : la « Net Contribution » et la « Net Behaviour ».

- La « Net contribution » prend en compte les produits des sociétés, en termes de CA alignés avec les 17 ODD, et l'implication dans des secteurs sensibles. Cette dimension donne 5 résultats possibles (contribution très positive, positive, neutre, négative, très négative)
- La « Net behaviour » considère la note ESG (exclusivement avec les critères concernés par les ODD) et l'implication dans des controverses. Cette dimension donne 5 résultats possibles (comportement très favorable, favorable, marginal, adverse, très adverse)

Ecofi considère une société comme alignée avec un ODD si elle a une contribution très positive ou positive et concomitamment un comportement très favorable ou favorable.
Les fonds labélisés ISR intègrent parmi les objectifs de gestion le niveau d'alignement avec l'ODD 5 des Nations Unies sur la parité, en étant systématiquement supérieur à celui de leur univers ESG.

% d'actifs alignés avec les ODD *(Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi)*

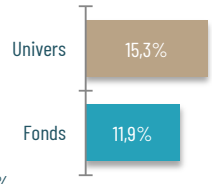

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 100%

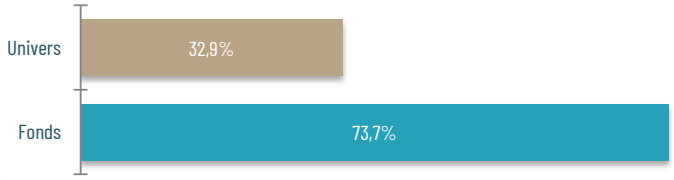

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 100%

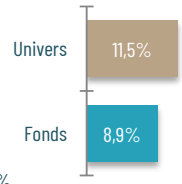

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 100%

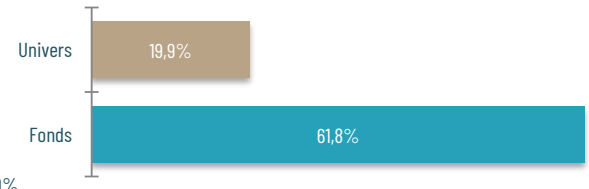

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 100%

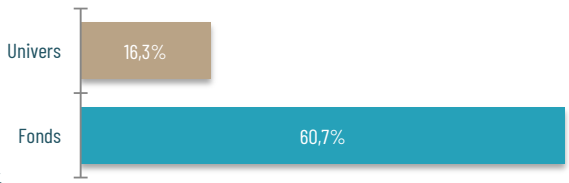

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 100%

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de ce FIA peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés au FIA qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Ecofi Investissements – S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 7 111 836 euros
RCS Paris 999 990 369 – APE 66.30Z – Société de gestion - Agrément AMF N°GP97004 - TVA intra-communautaire N°FR 30 999 990 369

GROUPE CREDIT COOPERATIF